

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1270

Rubrik: Banques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Derrière les restructurations, cherchez l'erreur

La Société de Banque Suisse annonce la fermeture prochaine de nombreuses succursales. S'agit-il d'une saine gestion prévisionnelle ou s'agit-il du rattrapage douloureux d'erreurs passées?

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Pierre Imhof (pi)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
Charles-F. Pochon (cfp)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet
Claude Pahud
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(jd) La Société de Banque Suisse veut «alléger et muscler» son organisation, a annoncé fièrement son président de la direction. Ce langage sportif, parfaitement adapté au contexte concurrentiel qui prévaut dans la branche, nous l'avons déjà entendu de la part des dirigeants du Crédit suisse et ceux de l'Union de Banques suisses ne vont pas tarder à l'emprunter. Il signale à l'opinion que les grandes banques helvétiques sont décidées à se battre pour conserver leur place au soleil de la finance internationale.

Politique bancaire désastreuse

Des dirigeants perspicaces qui savent anticiper l'événement, courageux puisqu'ils n'hésitent pas à tailler dans le vif pour que l'arbre reparte, plus vigoureux qu'avant. Des dirigeants qui savent calculer, n'est-ce pas la qualité première qu'on est en droit d'attendre d'un banquier? Bref, le discours et les actes transpirent la compétence tranquille et la rationalité sans faille. De quoi être fiers de nos capitaines bancaires, même si ce vigoureux redressement de la barre supprime plusieurs milliers d'emplois. D'ailleurs la bourse, ce tribunal suprême de l'argent, confirme la justesse des décisions prises.

Pourtant, un bref retour en arrière éclaire de manière beaucoup moins avantageuse la politique des grandes banques et de leurs dirigeants. Souvenez-vous. Dans les années 80, la course aux parts de marché a conduit à multiplier les succursales, à un point tel que la Suisse connaît la plus forte densité de guichets bancaires, à gonfler les effectifs en engageant même du personnel non qualifié, à arroser le pays de prêts hypothécaires au grand bénéfice des spéculateurs immobiliers qui ont ainsi pu pratiquer impunément le jeu de l'avion

Oui, les banquiers sont faillibles

Aujourd'hui, ces mêmes dirigeants – les Gut, Studer, Blum et consorts –, confortablement installés dans leur fauteuil de PDG, nous chantent l'air des nécessaires adaptations et des exigences du marché. En réalité, ces brillants plans d'action ne visent qu'à réparer leurs erreurs passées. Et l'on découvre que les banquiers sont des êtres humains, faillibles, pas toujours compétents, parfois irrationnels. Mais contrairement à nous, quidams, ils ont les moyens de payer – en provisionnant – et de faire payer – en licen-

çant – la facture de leurs errements. C'est pourquoi, d'un artisan ou d'un entrepreneur qui n'a pas eu les moyens de ses ambitions, on dira qu'il a pété plus haut que son cul. Alors que d'un banquier, on louera la capacité d'adaptation, la solidité et la perspicacité. Et la corporation continuera de faire preuve d'une tranquille arrogance. ■

En coulisses

Lu dans *Entreprise romande*, une violente diatribe contre l'intention prêtée à Adolf Ogi d'entrer au Comité international olympique. «M. Ogi est un brave homme, un bon skieur, un enthousiaste encore jeune (...) il incarne l'alpicolisme helvétique» mais il n'a rien à faire au CIO, et beaucoup à la tête d'un Département militaire qu'il a lui-même comparé à un club de ligue B.

Au cours d'une réunion du très radical et distingué Forum Zurich, le Conseiller d'Etat Ernst Buschor, ancien professeur à la Haute Ecole de St-Gall, constatait récemment: le New Public Management apparaît comme une nouvelle culture de la concurrence à laquelle beaucoup ont de la peine à se faire, «ce qui devrait absolument changer».

Donnant l'exemple de cette nouvelle mentalité, les membres du gouvernement du canton de Zurich envisagent de réduire leur propre traitement annuel de 5%, soit de Fr. 15 000.-. Il leur restera toujours dans les Fr. 285 000.-. Si le Grand Conseil en décide ainsi, le personnel de l'administration cantonale devra suivre ce «bon» exemple, avec des réductions de 0,2 à 2,6% pour les classes inférieures et de 3% dès la classe 10 (Fr. 53 000.- à Fr. 77 000.-).

Les professeurs Hanspeter Kriesi, de Genève, et Hans Ulrich Jost, de Lausanne, patronnent une recherche qui vient de commencer sur le processus d'élaboration de la politique commerciale de la Suisse depuis 1945, au travers des «interactions entre les autorités fédérales et les différents acteurs, en particulier les groupes d'intérêt». Résultats de cette intéressante approche dans trois ans.